

DELIBERATION du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE

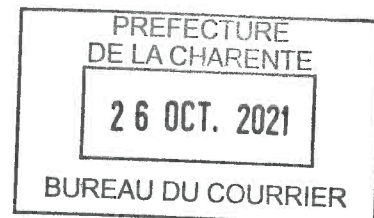
Comité syndical du jeudi 21 octobre 2021

N° de délibération : 2021-37-CS	
CADRE :	Fonctionnement du syndicat
OBJET :	Désignation des représentants de Charente Numérique à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16)

L'an deux mille vingt et un, le 21 octobre à 14H00, le comité syndical de Charente Numérique s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Philippe BOUTY.

Membres	Présent(e)	Représenté(e)	Absent(e) non représenté(e)	Absent(e) représenté(e) par :
Collège Département				
M. Philippe BOUTY	X			
Mme Nicole BONNEFOY		X		M. Fabrice POINT, suppléant
M. Thibaut SIMONIN	X			
M. Michel CARTERET	X			
M. Jacques CHABOT	X			
Collège Région				
M. Patrice BOUTENEGRE	X			
Mme Martine PINVILLE	X			
M. Xavier BONNEFONT	X			
Collège SDEG 16				
M. Jean-Michel BOLVIN	X			
M. Michel ANDRIEUX	X			
M. François ELIE		X		M. Daniel ROUHIER, suppléant
M. Jean-Louis MARSAUD	X			
M. Patrick EPAUD	X			
M. Loïc DEAU		X		Pouvoir donné à M. Gérard SORTON
Mme Séverine CAILLE	X			
M. Yannick LAURENT	X			
M. Alain BRIAND		X		M. Eric COUVIDAT, suppléant
M. Didier BERTRAND	X			
M. Gérard SORTON	X			

Dix-neuf délégués étant présents ou représentés, représentant quarante-huit droits de vote sur quarante-huit (100 % des droits de vote), le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.



Le Comité syndical

Vu les statuts et le règlement intérieur du Syndicat Mixte Charente Numérique ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant que par délibération n° 2018-9-CS en date du 28 février 2018, le Comité syndical de Charente Numérique a approuvé les statuts de l'Agence Technique de la Charente ainsi que l'adhésion du syndicat à l'ATD16 pour le volet assistance numérique et informatique à compter du début d'année 2018 ;

Considérant que par délibération n° 2021-8-CS en date du 1^{er} février 2021, Monsieur Jean-Paul ZUCCHI a été désigné comme représentant titulaire et Monsieur Patrick EPAUD comme représentant suppléant de Charente Numérique au sein de l'assemblée générale de l'ATD16 ;

Considérant que, suite aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ayant entraîné le renouvellement complet des élus du Conseil départemental de la Charente et du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, les délégués des Collèges Département et Région du Comité syndical de Charente Numérique ont été désignés par délibérations du Département de la Charente et de la Région Nouvelle-Aquitaine respectivement en date des 16, 19 juillet et 28 septembre 2021 ;

Considérant que le 21 octobre 2021, le Comité Syndical de Charente Numérique vient d'entériner l'installation en son sein des délégués des collèges « Département » et « Région » nouvellement désignés et l'expiration corrélativement du mandat des délégués sortants de ces mêmes collèges ;

Considérant qu'il convient désormais de désigner un nouveau représentant titulaire et un nouveau représentant suppléant du Syndicat Charente Numérique au sein de l'assemblée générale de l'ATD16 ;

Considérant l'article 10 du règlement intérieur de Charente Numérique au vu duquel, sur proposition du président, si l'unanimité des présents le décide en séance, le vote à bulletin secret peut être remplacé par un vote à main levée ;

Considérant que le Président procède au recensement des candidatures avec un délégué titulaire du collège Département qui se déclare candidat comme représentant titulaire : M. Thibaut SIMONIN. Le Président propose par ailleurs la candidature de Mme Nicole BONNEFOY, déléguée titulaire du collège Département, comme représentant suppléant ;

Considérant que sur proposition du Président et à l'unanimité des présents, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

26 OCT. 2021

BUREAU DU COURRIER

Il est alors procédé au vote qui a donné les résultats ci-après :

Membres	Pour	Abstention	Contre	Non exprimé(e)
Collège Département				
M. Philippe BOUTY	X			
M. Fabrice POINT (suppléant de Mme Nicole BONNEFOY)	X			
M. Thibaut SIMONIN	X			
M. Michel CARTERET	X			
M. Jacques CHABOT	X			
Collège Région				
M. Patrice BOUTENEGRE	X			
Mme Martine PINVILLE	X			
M. Xavier BONNEFONT	X			
Collège SDEG 16				
M. Jean-Michel BOLVIN	X			
M. Michel ANDRIEUX	X			
M. Daniel ROUHIER (suppléant de M. François ELIE)	X			
M. Jean-Louis MARSAUD	X			
M. Patrick EPAUD	X			
M. Loïc DEAU (pouvoir donné à M. Gérard SORTON)	X			
Mme Séverine CAILLE	X			
M. Yannick LAURENT	X			
M. Eric COUVIDAT (suppléant de M. Alain BRIAND)	X			
M. Didier BERTRAND	X			
M. Gérard SORTON	X			

Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE de désigner M. Thibaut SIMONIN comme représentant titulaire et Mme Nicole BONNEFOY comme représentant suppléant du Syndicat Charente Numérique pour siéger au sein de l'assemblée générale de l'ATD16.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Comité syndical,

Philippe BOUTY



Philippe Bouty